

Papeterie de Bègles : les anciens salariés veulent cohabiter avec le repreneur Global Hygiène

Dix jours après l'annonce de la reprise du site de l'ancienne papeterie par Global Hygiène, avec le soutien de l'Établissement public d'aménagement Euratlantique, les anciens salariés de l'usine maintiennent leur projet de reprise en coopérative et défendent désormais la possibilité d'une cohabitation sur les six hectares du site. De son côté, le repreneur demande plus d'informations.



« On a pris un coup mais nous ne sommes pas abattus », assure Claude Duthil, président de l'[association Avenir Papeterie Bègles](#). Il y a dix jours, l'association apprenait que son projet, baptisé Origami, n'était pas retenu par l'ex-proprétaire, Etex. Le groupe belge a annoncé un protocole d'accord avec l'autre repreneur en lice, l'industriel Global Hygiène. Un arrangement tripartite, puisque l'Établissement public d'aménagement Euratlantique fait également partie de l'accord.

Malgré l'avortement des négociations, l'association Avenir Papeterie Bègles met sur la table une nouvelle proposition : faire cohabiter sur les six hectares du site les deux projets de reprise industrielle.

Mercredi 5 janvier, les ex-salariés se sont exprimés lors d'une conférence de presse. Pour eux, leur projet de recycler 100 000 tonnes de papier en matériaux bio-sourcés a du sens, comme l'a martelé Claude Duthil :

« Notre projet n'est pas mort. Nous sommes capables de mutualiser les deux sur le même site. Il y a des installations que Global Hygiène ne veut pas, dont nous avons besoin pour notre projet, et inversement. »



Conférence de presse d'Avenir Papeterie Bègles, le 5 janvier (VB/Rue89 Bordeaux)

Mutualisation

Cette coexistence permettrait également la « mutualisation des énergies gaz et électricité » et la « compensation carbone du projet de Global Hygiène ». Bernard Fournié, ancien dirigeant d'entreprise dans l'agroalimentaire et bénévole au sein de l'association, a notamment évoqué une chaudière commune, alors que le besoin en vapeur de Global Hygiène serait moindre par rapport au projet de recyclage.

Le président de l'association a également précisé qu'une partie du stockage des produits finis pourrait être délocalisée, si nécessaire. Jean-Jacques Bordes, bénévole au sein de l'association, a exposé la nécessité d'un projet tourné vers l'économie sociale et solidaire :

« Le recyclage des vieux papiers et l'isolation des bâtiments sont des questions plus que jamais d'actualité. Ce que nous avons dit aux décideurs politiques, c'est que notre projet peut être une réponse à ces enjeux. »

Recyclage et formation

Depuis plusieurs mois, l'association travaille sur un projet [d'une filière recyclage](#) de 100 000 tonnes de vieux papiers pour fabriquer, notamment, de l'isolant. Cette reprise du site pourrait employer à moyen terme 110 personnes, là où Global Hygiène, le repreneur sélectionné, prévoit 40 emplois en 2023, puis 50 emplois supplémentaires l'année suivante.

Après des pouvoirs publics, et notamment de la Région, l'association met en avant son désir de créer un Centre de formation des apprentis (CFA) pour former de futurs papetiers. La sauvegarde d'un savoir-faire nécessaire pour les anciens salariés, alors qu'il n'existe qu'un seul CFA en France spécialisé dans la papeterie, dans les Vosges.

Le repreneur, l'entreprise bourguignonne Global Hygiène, a trois sites français. En 2020, l'entreprise a repris le site du papetier Arjowiggings à Charavines, en Isère. L'ancienne papeterie a été convertie en usine de ouate de cellulose pour fabriquer du papier à usage unique, comme du papier toilette, de l'essuie-tout ou des draps médicaux. Global Hygiène utilise de la pâte à papier issue d'eucalyptus, non issue de France.

Prise de contact

C'est cette perspective qui est envisagée pour l'ancienne papeterie de Bègles. Luc Brami est le directeur de Global Hygiène :

« Il s'agit de produits à destination des professionnels. À Bègles, l'investissement se situe entre 20 et 25 millions d'euros. »

Sur le projet de cohabitation souhaité par Avenir Papeterie Bègles, Luc Brami commente :

« Je ne sais pas quel est leur projet, ce qu'ils entendent par cohabitation. J'attends les détails et les réponses à un certain nombre de questions comme les équipements nécessaires. »

Du côté de l'EPA, le choix de Global Hygiène se justifie par une raison financière, comme le détaille Valérie Lasek, directrice d'Euratlantique :

« Il y a eu un écueil avec l'association Avenir Papeterie Bègles qui aurait souhaité qu'on reste propriétaire du site, car elle n'est pas en capacité d'acquérir le foncier. Seulement, il s'agit d'un secteur de l'opération d'intérêt national et nous ne pouvons pas rester propriétaire. Je leur ai donc expliqué les limites de notre capacité d'intervention. »

Loin d'être résignée, l'association Avenir Papeterie Bègles attend « d'ici la fin du mois » le retour de la Région. Une prise de contact a également été faite avec le futur repreneur du site, Global Hygiène.